

St Sulpice le Mag'

Mars 2023



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES
VOEUX DU 8 JANVIER 2023
PAGE 2



NOUVEAU : UNE PAGE FACEBOOK
POUR LA COMMUNE
PAGE 3

*Saint-Sulpice-des-Landes
fête le printemps !*

 Venez en famille à la rencontre de nos producteurs, artisans locaux, créateurs,...

Bières locales, fromages, pains, agrumes, cuisine africaine, gâteaux,...

Des animations sont également au programme

- Animation surprise pour les enfants
- Dégustation de bières locales pour les plus grands !

Le 24 mars 2023 à partir de 15h30
Place de la Mairie



*"La fête de printemps" un événement organisé par la Mairie de Saint-Sulpice-Des-Landes 05 63 91 021

UN MARCHÉ À ST SULPICE !
PAGE 5

ÉDITO DU MAIRE

Chères Sulpiciennes, Chers Sulpiciens,

L'année 2023, sera pour nous tous la concrétisation de plusieurs dossiers menés par l'Équipe Municipale.

En effet, depuis quelques semaines vous pouvez constater la réalisation du curage des fossés sur les routes communales, étape incontournable et nécessaire dans le cadre de l'entretien de la voirie et de ses abords.

En mars prochain, vous pourrez observer la pose des panneaux solaires sur la salle des sports, qui lancera la création de notre parc de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Ce sera aussi le mois où le permis d'aménager de notre futur lotissement des Rives de l'Aron sera déposé au service instructeur. Nous travaillerons parallèlement à l'écriture du cahier des charges afin de solliciter dès la tranche 1 un bailleur social pour la construction du collectif le long de la rue de l'Atlantique (direction Sion les Mines).

Le mois de mars se clôturera par un moment qui se veut festif organisé par la commission communication accompagnée de Madame Brigitte Thore et Monsieur Eric Marsault : Le premier Marché de Saint Sulpice des Landes ! Nous vous invitons à bloquer vos agendas pour venir découvrir, des artisans/créateurs, producteurs locaux le 24 mars 2023 à partir de 15h30 – Place de la Mairie.

Nous vous l'avions annoncé pendant les vœux, notre tissu local est riche et nous sommes très heureux que les acteurs locaux répondent présents !

Le premier trimestre 2023 sera aussi l'occasion de valider le budget communal 2023. Nous ne manquerons pas, dans le prochain bulletin municipal, de vous faire un retour détaillé sur les prochains travaux/investissements prévus.

Enfin, je tenais au nom de l'équipe municipale, à vous remercier chaleureusement pour votre présence aux vœux du 8 janvier dernier à la salle de la Grée. C'était un temps important pour l'équipe municipale, où nous avons pu nous retrouver, partager, échanger avec vous.

Au plaisir de vous croiser,

Victor LERMITE



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 8 JANVIER 2023

Le 8 janvier dernier, l'équipe municipale accueillait les habitantes et habitants de la commune, après 2 ans de pandémie, où aucun rassemblement n'a pu être effectué.

Nous étions environ 120 participants ! Madame Lucie MULLER, 1ère adjointe, a effectué une rétrospective des dossiers menés par l'ancienne et la nouvelle équipe municipale, entre 2020 et 2022 : Aménagement du bourg ; Réception des logements adaptés et de la salle communale du Clos de la Grée ; Acquisition de matériels pour le service technique ; projets lancés (lotissement des Rives de l'Aron, Panneaux photovoltaïques) etc...Monsieur le Maire, Victor LERMITE a quant à lui présenter les projets futurs : travaux de rénovation de bâtiments communaux ; construction de la Maison des Assistantes Maternelles Inclusives ; début des travaux du lotissement des Rives de l'Aron ; étude pour la création d'une coulée verte entre la MJC et le futur lotissement...

M. Frédéric MARTIN, conseiller départemental est aussi intervenu pour présenter les domaines d'intervention du Département. Ce fut aussi l'occasion pour l'Équipe Municipale de saluer l'investissement de Monsieur Serge LEGENDRE, Maire de Saint Sulpice des Landes de mars 1994 à juillet 2022 ainsi que de remercier chaleureusement Madame Claudine POIRIER, Secrétaire de Mairie qui part vers de nouvelles aventures professionnelles non loin de nous, à la communauté de communes Bretagne Porte de Loire, et qui a su pendant toutes ses années répondre présente et tenir ses fonctions de secrétaire de mairie avec brio.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2022

1/ Modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste de rédacteur

Après de nombreuses années au service des sulpiciennes et des sulpiciens, Mr le Maire informe le conseil municipal de la mutation de Claudine POIRIER, secrétaire de mairie, grade de rédacteur principal 1ère classe vers la communauté de communes « Bretagne Porte de Loire Communauté » à compter du 1er mars 2023. Suite à l'appel à candidature mis en ligne sur le site emploi territorial, une candidature avec un profil de rédacteur a été retenue par les adjoints. Il convient donc de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1er janvier 2023 afin de permettre un tuilage entre les deux agents. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 1er janvier 2023 au service administratif de la commune de St Sulpice des Landes.

2/ Pacte Fiscal et Financier de la Communauté de Communes : Modification des conditions d'adoption de la mesure n° 6 et définition des critères d'attribution de la mesure n° 3.

Par délibération 2022-09-05 du 06 décembre 2022 le conseil communautaire de Bretagne porte de Loire Communauté a acté, à la majorité (37 voix Pour, 5 abstentions, et 0 voix contre, 1 élu ne souhaitant pas prendre part au vote), la modification des conditions d'adoption de la mesure n° 6 (versement partiel de taxe foncier bâti perçue dans les Z.A. communautaires) ainsi que la définition des critères d'attribution de la mesure n° 3 (l'octroi des fonds de concours en investissement du Pacte Fiscal et Financier). Constatant que la mesure n°6 n'a pas été votée unanimement pas tous les conseils municipaux du groupement de communes, le conseil communautaire a décidé de ne plus mentionner le caractère unanime nécessaire à l'application de la mesure n°6.

Le conseil municipal, unanime,

- approuve le maintien des fonds de concours en investissement sur la base du produit perçu au titre de la mesure n°6, et dans la limite d'un montant de fonds de concours de 16 650 € / Commune / an, et ce à compter de 2024 ;
- adopte le principe d'un versement partiel et progressif sur 2023-2026 du produit communal de taxe foncier bâti perçu sur les entreprises implantées dans les zones d'activités communautaires existantes et futures auprès de BPLC selon les modalités suivantes
 - 0% de versement du produit en 2022
 - 15% en 2023
 - 20% en 2024
 - 25% en 2025
 - 30% en 2026

La part du produit communal reversée est calculée sur la base du seul taux communal de Taxe Foncier Bâti (cad hors taux de TFB du département d'Ile et Vilaine de 19.9% ajouté en 2021, et ce afin de neutraliser les coefficients correcteurs de la réforme fiscale de 2019).

- approuve la correction de la mention relative à la mesure n° 6 du Pacte Fiscal et Financier en ôtant la mention initialement citée quant au caractère unanime nécessaire à l'application et en la modifiant par la formulation suivante : "la mesure n°6 du pacte Fiscale et Financier s'applique sous réserve de délibération concordante des conseils municipaux.
- approuve que Bretagne porte de Loire Communauté fixe comme un des critères d'attribution des fonds de concours en Investissement applicables à compter de 2024, de la prise de délibération concordante des Communes, concernant la mesure n°6 du Pacte Fiscal et Financier.
- autorise le maire à signer tout document relatif à la bonne mise en œuvre de cette délibération.
- ampliation de la présente délibération qui sera notifiée à M. le président de Bretagne porte de Loire communauté.

Cette délibération annule et remplace celle précédemment prise par le conseil municipal le 25 avril 2022, qui adoptait la mesure n°6 du pacte fiscal et financier de la communauté de communes, en liant cette décision au principe de prise de délibération unanime de l'ensemble des 20 communes du territoire communautaire.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2023

1/ Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) - Construction d'une Maison d'Assistants Maternels

Mr le Maire propose au conseil municipal de signer une convention d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage concernant l'opération de construction d'une Maison d'Assistants Maternels avec une assistance générale à la gestion et au pilotage amont du projet.

La convention se décompose en différentes phases :

- Re-formalisation du projet et précision du programme du projet
- Aide sur la phase de sélection de bureaux d'études et/ou de maîtrise d'oeuvre
- Autres prestations (options)

Le coût est évalué à 3 500 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, autorise le maire à signer la convention AMO avec le syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine pour un montant de 3 500 € HT (hors options).

4) Approbation des comptes administratifs 2022 conformes aux comptes de gestions

Commerce boulangerie :

Résultat fonctionnement : excédent de 6 828.89 €
Résultat investissement : déficit de 3 588.23 €

Panneaux photovoltaïques :

Résultat fonctionnement : déficit de 1 229.37 €
Résultat investissement : excédent de 70 612.87 €

Lotissement Les Rives de l'Aron :

Résultat investissement : déficit de 5 695.00 €

Service assainissement :

Résultat d'exploitation : excédent de 60 654.48 €
Résultat investissement : excédent de 3 798.13€

Commune budget principal :

Résultat fonctionnement : excédent de 171 416.08 €
Résultat investissement : excédent de 44 631.95 €

Mr le Maire se retire et ne participe pas au vote. L'ensemble des comptes administratifs a été adopté à l'unanimité des membres présents.

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE



Le dimanche 11 décembre 2022, a eu lieu sur notre commune le rassemblement des 4 associations UNC - AFN soldats de France, citoyens de la paix, de l'ancienne communauté de communes (Saint Sulpice-des-Landes, Grand-Fougeray, La Dominelais, Saint-Anne-sur-Vilaine) à l'occasion de l'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Madame la sénatrice Françoise GATEL, Monsieur Frédéric MARTIN, conseiller départemental et maire de la Noë-Blanche, le Lieutenant Jean-Charles GARNIER chef du centre de secours de Bain de Bretagne, le représentant de la brigade de gendarmerie de Bain de Bretagne ainsi que les maires des 4 communes étaient présents pour cette commémoration.



NOUVEAUTÉ : UNE PAGE FACEBOOK POUR ST SULPICE !

La Commune de Saint Sulpice des Landes est dotée d'une page Facebook !

Cette page aura pour but de relayer les informations locales :

- La vie quotidienne de la commune (travaux, accidents, alertes, chiens errants..)
- Les évènements organisés par la Mairie (ex : futur marché)
- Les dates des conseils municipaux (ainsi que le lien vers le compte rendu)
- Les actualités des associations (évènements, inscriptions, vie de l'association)
- Les professionnels de la commune et des communes limitrophes
- Les agents communaux et élus (coup de projecteur sur une mission, un métier)
- L'actualité de la communauté de communes
- La sortie du prochain St Sulpice le Mag'

Chaque demande de parution correspondante au listing de diffusion détaillé ci-dessus doit faire l'objet d'un mail

transmis à Anaïs Argouarc'h, agent en charge de la communication via le mail suivant : urba@saintsulpicedeslandes35.fr

Vous retrouverez prochainement dans les commerces, locaux d'entreprises, bâtiments communaux, le QR Code qui vous permettra de vous connecter au site directement en flashant :



L'objectif étant d'obtenir d'avantage de réactivité dans l'information diffusée et de promouvoir notre tissu local et toutes les initiatives positives pour la Commune.

MARCHÉ DU 24 MARS 2023 : SAINT SULPICE FÊTE LE PRINTEMPS !

L'équipe municipale a la volonté de mettre en lumière les acteurs locaux très nombreux sur notre territoire. Ce pourquoi, nous vous avons sollicité dans un précédent numéro du Saint Sulpice le Mag', et vos retours nous ont conforté dans notre choix d'organiser le premier marché de Saint Sulpice.

Chose faite ! Le 24 Mars 2023 à partir de 15h30, Saint Sulpice fêtera le Printemps – Place de la Mairie. Vous pourrez y retrouver pas moins d'une quinzaine d'artisans, commerçants, producteurs locaux, créateurs :

Rachel artisan sellier ; Brigitte productrice d'épices ; Alexandre Fromager ; Véronique productrice tisane/confitures ; Nathou créatrice ; Stéphanie couturière ; Assetou et sa cuisine africaine ; La Brasserie Draeneck où vous pourrez déguster une bonne bière (avec modération !) ; Rosa créatrice de vêtements, Viviane prothésiste ongulaire ; Fabienne d'Ô Sulpice des Pains ; la poissonnerie Le Chalut de Bain de Bretagne ; et l'association des parents d'élèves pour la vente de gâteaux au profit des enfants scolarisés à l'École François Lebrun.

Les enfants pourront s'amuser grâce à des animations sur place !

Nous sommes impatients de vous retrouver lors de cet événement et comptons vivement sur votre participation !

Saint-Sulpice-des-Landes fête le printemps !

Venez en famille à la rencontre de nos producteurs, artisans locaux, créateurs,...

Bières locales, fromages, pains, agrumes, cuisine africaine, gâteaux,...

Des animations sont également au programme

- Animation surprise pour les enfants
- Dégustation de bières locales pour les plus grands !

Le 24 mars 2023 à partir de 15h30 Place de la Mairie

"La fête du printemps" un événement organisé par la Mairie de Saint-Sulpice-Des-Landes
Date : 24 mars 2023 | Horaires : De 15h30 à 20h00 | Lieu : Place de la Mairie
En savoir plus sur cet événement et suivre toute l'actualité de votre commune : www.facebook.com/mairiesaintsulpicedeslandes35390 ... ou scannez le QR Code



ZOOM SUR DES COMMERÇANTS PRÉSENTS AU MARCHÉ

BRIGITTE THORE, DESHY'D

Brigitte Thoré de St Sulpice sera présente sur le marché pour vous proposer à la vente ses épices, produits déshydratés.

Elle gère aussi un groupement d'achat de produits de Sicile et de produits locaux (Fromages, Bière...).

Vous retrouverez notamment la pré commande pour les produits Milky Breizh chez nos commerçants (Boulangerie "O Sulpice des Pains" et au Bar "O Petit Sulpicien").



ASSETOU, L'AFRIQUE DANS VOTRE ASSIETTE

Assetou Diallo propose de faire découvrir ses traditions culinaires en cuisinant des produits et plats d'Afrique de l'Ouest, notamment du Mali.



Traiteur spécialisé en cuisine Africaine

Assetou prépare pour vous la cuisine de la bonne humeur pour toutes vos manifestations, mariages, baptêmes, reunions familiales et d'entreprise

*Livraison de repas à domicile à partir de 5 personnes

Secteur d'intervention: 📍 Bain-de-Bretagne, Rennes et ses alentours

☎ 06 27 64 97 50 ✉ assetoucisse2014@gmail.com 📱 [lafriquedansvotreassiette](https://www.facebook.com/lafriquedansvotreassiette)

Port : 06 84 17 14 49

Brigitte THORE

Produits déshydratés - condiments - cuisine

deshy.d.35@gmail.com

DESHY'D

Facebook : Deshy'D - Produits déshydratés

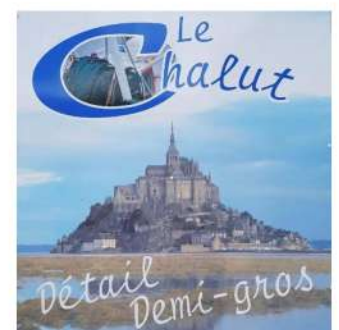
35390 SAINT-SULPICE DES LANDES

LA POISSONNERIE LE CHALUT

La poissonnerie "Le Chalut" de Bain de Bretagne propose que les personnes intéressées effectuent leurs précommandes auprès de la poissonnerie.

Le jour du marché, vous pourrez récupérer votre commande. Règlement par chèque ou en espèces.

Téléphone : 02 99 47 33 90



DE NOUVEAUX JEUX À L'ECOLE

En fin d'année, l'école a vu apparaître de nouveaux jeux dans la cour de l'école. En effet, courant 2022 l'association MJC a transmis à la collectivité un chèque, dans le cadre de la clôture de ses comptes et souhaitait que ce don soit réinvesti auprès de la Jeunesse. C'est chose faite ! Les jeux en thermolaquage contribue à l'amusement des enfants pendant les récréations. Merci pour ce don qui a contribué au collectif !



LOTISSEMENT : LES RIVES DE L'ARON

Le 20 janvier dernier, les membres de la commission du lotissement ont rencontré les habitants des logements adaptés et les voisins du futur projet, afin de leur présenter l'esquisse et de recueillir leurs remarques, inquiétudes ; l'objectif étant que le projet soit validé par les habitants directement concernés.

Comme annoncé dans l'édito, le permis d'aménager sera déposé dans les prochaines semaines.

Voici le plan d'implantation :



Prochaine étape fin d'année avec le début des travaux !

DES NOUVELLES DU CLUB DE FOOTBALL L'UFCA ARON

Début octobre a eu lieu la remise des deux nouveaux jeux de maillots faite sur le terrain de St Sulpice des Landes, en compagnie de notre sponsor, que nous tenons tout particulièrement à remercier pour sa volonté de continuer à soutenir notre club :

> L'atelier des petits ciseaux, salon de coiffure à La Dominelais.

L'UFCA



L'ASSOCIATION UNC-AFN-SOLDATS DE FRANCE

L'association UNC de Saint Sulpice des Landes est à la recherche de nouveaux adhérents (hommes, femmes de tout âge) afin de préserver le devoir de mémoire.

Merci de prendre contact avec la Mairie si vous êtes intéressés au 02 99 72 91 65 ou mairie@saintsulpicedeslandes35.fr

AGENDA

Vendredi 24 Mars 2023

Fête du Printemps à St Sulpice à partir de 15h30 : marché de producteurs, créateurs, artisans locaux

Samedi 25 Mars 2023

Concours de palets dans la salle de sports

Mercredi 29 Mars 2023

Tapis conté à la bibliothèque pour les 3-6 ans à 17h

Mercredi 5 et 19 Avril 2023

Atelier tricot à la bibliothèque de 14h à 16h

Vendredi 5 Mai 2023

Permanence Parlementaire de la députée Mathilde HIGNET de 16h30 à 19h à la Mairie de St Sulpice des Landes

Lundi 8 Mai 2023

Commémoration du 78ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Mercredi 10 et 24 Mai 2023

Atelier tricot à la bibliothèque de 14h à 16h

Mercredi 17 Mai 2023

Tapis conté à la bibliothèque pour les 3-6 ans à 17h

Votre députée vient vous rencontrer !

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  MOBILE

MATHILDE HIGNET



VENDREDI 5 MAI

De 16H30 à 19H à **ST-SULPICE DES LANDES**

Avec et Sans rendez-vous.

mathilde.hignet@assemblee-nationale.fr 02 30 21 46 88  

Suite à son élection le 19 juin dernier en tant que députée, Mathilde Hignet effectue au cours de son mandat une permanence parlementaire mobile dans toute la circonscription de Redon. Dans ce cadre, notre députée sera présente à Saint-Sulpice le vendredi 5 mai de 16h30 à 19h. N'hésitez pas à venir la rencontrer, c'est sans rendez-vous. Ce sera l'occasion de pouvoir échanger avec elle sur sa fonction mais aussi de porter vos revendications au sein de l'Assemblée nationale.

Directeur de publication : Victor LERMITE

Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : Ville de Saint Sulpice des Landes, Canva, UFCA, Brigitte THORÉ, Assetou CISSE, Christophe ROULLEAU

Conception graphique : service communication

Impression : Edicolor

Dépôt légal : à parution

Tirage : 375 exemplaires

Saint-Sulpice-des-Landes bête le printemps !



**Venez en famille à la rencontre de
nos producteurs, artisans locaux,
créateurs,...**

Bières locales, fromages, pains, agrumes,
cuisine africaine, gâteaux,...

Des animations sont également au programme

- Animation surprise pour les enfants
- Dégustation de bières locales pour les plus grands !

Le 24 mars
2023 à partir
de 15h30
Place de la
Mairie



"La fête du printemps" un événement organisé par la Mairie de Saint-Sulpice-Des-Landes

Date : 24 mars 2023 | Horaires : De 15h30 à 20h00 | Lieu : Place de la Mairie

En savoir plus sur cet événement et suivre toute l'actualité de votre commune :



www.facebook.com/mairiesaintsulpicedeslandes35390 ... ou flachez le QRCode

